



**SCHNEIDER
ELECTRIC**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



En cohérence avec son programme et ses valeurs, la Cfdt a agi en 2023 sur ses 4 axes prioritaires. Quelques exemples :

Emploi/employabilité

Transformation finance

La Cfdt a enquêté auprès des salariés concernés par la transformation finance et fait les retours à la Direction. La Cfdt a dénoncé la lenteur de la mise en place des plans d'actions, a remonté les incohérences entre les chiffres donnés par la Direction et la réalité. La Cfdt continue à s'impliquer sur le sujet pour défendre les conditions d'emploi des salariés.

Nouvelle Convention de la Métallurgie

La Cfdt a décortiqué et analysé les impacts de la NCCM sur l'existant (jours de congé...). La Cfdt a informé les salariés et relayé leurs questions à la Direction. Le travail continue sur 2024.

Qualité de Vie au Travail

Accord Télétravail sur Smart Ecofit

La Cfdt est montée plusieurs fois au créneau pour que tous les postes éligibles au télétravail puissent bénéficier des 2 jours sans que la bonne marche de l'activité n'en souffre. Nous sommes confiants sur le fait d'être entendus par la Direction...

Accompagnement des salariés

La Cfdt a accompagné des salariés dans le cadre du retour à l'emploi (suite à des problèmes de santé par ex.). La Cfdt a aussi aidé des salariés confrontés à des difficultés relationnelles dans l'organisation du travail.

Rémunération

Les élus Cfdt ont comparé les accords existants sur MasterTech et SDE pour les comparer avec la Nouvelle Convention Collective de la Métallurgie. Cela a notamment abouti à l'augmentation de la prime de jour pour les salariés de SDE et à l'augmentation de la prime de nuit pour les collaborateurs en-dessous de ce qui était prévu dans la NCCM.

Activités Sociales et Culturelles

Aide au financement des vacances

Pour pallier la disparition du paiement en 5 fois, la Cfdt a insisté pour qu'une solution d'avance de trésorerie soit proposée aux salariés.. Une solution compatible avec les outils informatiques du CSE a pu être trouvée avec les chèques vacances Connect, redonnant un peu d'air aux salariés.

Coaching de vie

La Cfdt a bataillé pour maintenir l'activité « Coach de vie ». Une nouvelle formule sera proposée en février, avec la possibilité de choisir parmi plusieurs coachs de vie. Une aide précieuse lorsque l'on rencontre des difficultés.

Vacances itinérantes

Pour la Cfdt, les nouveaux quotas mis en place étaient pénalisants pour les salariés optant pour des vacances itinérantes (à pied, à vélo ou autres). C'est ainsi que nous avons pu faire modifier les conditions pour que les nuitées consécutives en refuge ou camping sur une période de 30 jours maximum soient considérées comme un seul dossier.



Pour recevoir la Newsletter
Inscrivez-vous à partir
de la page d'accueil

E-mail :

JE M'ABONNE !



RETROUVEZ TOUTES LES INFOS SUR :

<https://cfdt-schneider-electric.fr>

1^{ER} SYNDICAT
EN FRANCE

Ne pas jeter sur la voie publique, merci.